

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONTRAT DE LOCATION D'EXPOSITION - M. BRUNO HOUDAYER

DÉCISION N° AU-18-372 EN DATE DU 03 DECEMBRE 2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 30,

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

 ${
m VU}$ l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6 de Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Bruno Houdayer, résidant 28, rue George Sand – 75 016 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « Voyage au cœur des mains – Découverte de l'Art du Souffle & des Mudras » du 8 au 30 janvier 2019, accompagnée d'un parcours guidé de l'exposition le 12 janvier 2019, dont le coût total est fixé à 510 € (Cinq cent dix euros) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2018-2019.

DÉCIDE

DE SIGNER un contrat avec Monsieur Bruno Houdayer, résidant 28, rue George Sand – 75 016 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « Voyage au cœur des mains – Découverte de l'Art du Souffle & des Mudras » du 8 au 30 janvier 2019, accompagnée d'un parcours guidé de l'exposition le 12 janvier 2019, dont le coût total est fixé à 510 € (Cinq cent dix euros) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20181203-Imc1H5768H1-AR Date de réception en Préfecture : 03/12/2018

Date de Publication: 03/12/2018

Pour extrait conforme, l'Adjointe au maire chargée de la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20181203-lmc1H5768H1-AR Date de réception en Préfecture : 03/12/2018

Date de Publication : 03/12/2018